

Moins de 60 mendiants à Lausanne

Selon une étude, la mendicité à Lausanne est peu organisée, et est pratiquée par des groupes familiaux pour la plupart originaires de Roumanie.

Une faute? Signalez-la nous! L'étude menée entre mai 2011 et avril 2012 a été réalisée sous la direction des professeurs Jean-Pierre Tabin (Haute Ecole de travail social et de la santé - EESP) et René Knüsel (Université de Lausanne), sur mandat du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud (SPJ). Elle visait à décrire la population mendicante et à se renseigner sur le sort des enfants.

La synthèse de ce travail, montre qu'entre 50 et 60 personnes mendient à Lausanne. La plupart viennent de Roumanie, des régions d'Alba, Sibiu et Bucarest, mais il y a aussi des Hongrois et des Slovaques. Ces personnes ont entre 20 et 50 ans, à l'exception de quelques-unes très âgées et de quelques enfants.

Les personnes venues de Roumanie à Lausanne ont effectué le trajet en bus et ont souvent dû s'endetter pour payer le billet. Le déplacement se fait en petits groupes de type familial, sans rapport les uns avec les autres.

Mode de survie transitoire

La plupart viennent pour un temps bref, poussés par la pauvreté et les discriminations dont ils sont victimes dans leurs villages. La mendicité est considérée comme un mode de survie transitoire, l'objectif étant de trouver un emploi. Selon les 23 mendiants interrogés par les chercheurs, cette activité rapporte entre 10 et 20 francs par jour.

A quelques exceptions près, les personnes mendiante n'occupent pas toujours le même emplacement et ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont présentes à Lausanne. Les conflits liés aux places sont quasiment inexistantes. La police n'a que peu de contacts avec les mendiants qui ne posent pas de problème d'ordre public.

Peu organisée

Les horaires de mendicité ne sont pas fixes et les arrivées ne se font pas en grands groupes, ce qui fait dire aux chercheurs que «la mendicité est peu organisée». La présence de réseaux mafieux, souvent brandie dans les débats législatifs pour interdire la mendicité, ne se vérifie pas.

Les groupes dorment dans les sleep-in, dehors dans des tentes bricolées ou dans une voiture. Leurs conditions de vie sont «difficiles et dangereuses pour leur santé: il s'agit d'une population particulièrement vulnérable», soulignent les chercheurs.

Soin de enfants

Malgré leur situation difficile, les parents prennent soin de leurs enfants. Lorsqu'ils mendient, les petits enfants sont gardés par une personne mineure plus âgée ou par des personnes majeures qui ne mendient pas, appartenant au même groupe familial. Dans tous les cas, les petits enfants ne sont jamais laissés seuls.

Les personnes interrogées savent que les enfants n'ont pas le droit de mendier, même si elles n'ont pas elles-mêmes d'enfant mineur à Lausanne. C'est pourquoi les enfants restent à l'écart des places de mendicité. Les parents les rejoignent le soir pour partager un repas payé en général par les gains de la journée.

Dans le canton de Vaud, la mendicité est interdite par plusieurs communes de la Riviera et de l'Ouest lausannois. Pully et Yverdon-les-Bains en discutent. A Lausanne, la municipalité a présenté jeudi un contre-projet à l'initiative du PLR contre la mendicité par métier. Le nombre d'emplacements autorisés pour les

mendiants serait fortement limité.

(ats)